 

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  | | --- | | **PROJET**  **« Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest (PESCAO) »** |   **Recrutement d’un Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et du VMS sous régional**  **TERMES DE REFERENCE**   |  |  | | --- | --- | |  | | | **Lieu d’affectation :** | Banjul, GAMBIE | | **Langue de travail:** | Français/ Anglais (souhaité) | | **Date de prise de service souhaitée :** | Fin mai 2022 | | **Durée du contrat :** | 1 an | |  |  | | **Contexte :** | | | La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) est un organisme intergouvernemental créé par voie de convention le 29 mars 1985 amendée les 14 juillet 1993 et 18 mai 2017. La CSRP regroupe sept (07) Etats membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone et son siège est basé à Dakar (Sénégal).  La CSRP a pour objectifs « l’harmonisation à long terme des politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives » ; ce qui traduit parfaitement la volonté politique affirmée par les Etats membres d’assurer la gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, au regard des opportunités offertes par le secteur de la pêche.  Le secteur de la pêche revêt une grande importance sociale, économique et politique dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Cette importance peut s’apprécier de plusieurs manières, notamment (i) en tant que pourvoyeur d'emplois, générateur de revenus dans les communautés côtières et d’entrée de devises pour les Etats ; (ii) en tant qu’important contributeur à la sécurité alimentaire ; (iii) mais aussi dans le cadre de prise en compte des menaces sur la sécurité maritime qui est une nouvelle menace.  Les principaux obstacles identifiés sont, entre autres, (i) une gouvernance politique et institutionnelle faible et/ou inadéquate aux niveaux national et régional, (ii) l'absence de politique et/ou de stratégie claire de gestion efficace des pêches dans les EM, (iii) l’inexistence et/ou le manque de moyens aéromaritimes dédiés et adéquats à la protection des ressources halieutiques, (iv) la faiblesse des capacités humaines disponibles pour la mise en œuvre des moyens de surveillance et enfin (v) les lacunes en matière de système de collecte, d’analyse et de diffusion d’informations et d’indicateurs qui doivent supporter les décisions politiques.  Dans le cadre de la lutte contre cette pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dans la sous-région, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) bénéficie, depuis le 3 mai 2018, d’une subvention de l’Union Européenne pour la mise en œuvre des activités du résultat 2 du programme PESCAO *« Renforcement de la Gouvernance Régionale des Pêches en Afrique de l’Ouest »*.  Pour remédier aux difficultés suscitées, la CSRP a sollicité, à travers la CEDEAO, un appui de l’Union européenne pour le financement, dans le cadre du 11ème FED, d’un projet à caractère sous régional, de renforcement de la lutte contre la pêche INN, dénommé « projet PESCAO », dont l’objectif est de consolider et pérenniser les acquis des projets similaires déjà exécutés ou en cours d’exécution au niveau de la CSRP.  L'objectif global du projet PESCAO, dont la durée est de quatre (4) ans, est d'améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique  Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Résultat 6 – « un réseau d’observateurs régionaux est établi pour améliorer la surveillance de la flotte industrielle active dans la région » du projet PESCAO, la CSRP envisage le recrutement d’un Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et, du VMS sous régional  **Mission et Attributions**  Sous l’autorité du Secrétaire Permanent et la supervision du Coordonnateur du projet, l’Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et du VMS sous régional assure la coordination du programme des observateurs à compétence sous régionale et appuiera la mise en place du VMS sous régional et la gestion du Registre sous régional. . A ce titre, il/elle est responsable de l’opérationnalisation du programme d’observateurs à compétence sous régionale pour assurer un suivi efficient de la flotte industrielle active dans la région, notamment la flotte thonière et la pêche aux petits pélagiques. Il/elle a pour mission de :   * Assurer la coordination du programme des observateurs à compétence sous régionale, sous la supervision du Coordonnateur du projet ; * Avec l’appui de l’AECP, procéder à l’analyse des enseignements tirés des projets pilotes/études récentes et consulter les parties prenantes concernées (armateurs, CICTA, ORP, scientifiques et administrations nationales des pêches) afin de concevoir un programme rentable et pratique ; * Définir les critères et sélectionner les observateurs régionaux parmi les observateurs nationaux, les former et appuyer leur équipement ; * Préparer et organiser les sessions de mise à niveau des observateurs nationaux destinés au programme ; * Mettre au point des mécanismes pour un financement durable * Assurer la mise en place et l’opérationnalisation du Centre de Surveillance des Pêches (CSP) de la CSRP et du VMS sous regional ; * Piloter les travaux de finalisation et d’opérationnalisation du registre des navires de pêche * Participer à la planification annuelle des activités du Projet ; * Contribuer à la conduite des activités régionales et nationales en rapport avec le Coordonnateur du projet ; * Identifier les priorités et problèmes à résoudre et proposer des mesures correctives ; * Réaliser toutes autres tâches relatives aux TIC du Projet. * Faire l’analyse des données VMS et AIS et la digitalisation des positions dans les opérations conjointes de surveillance ; * Superviser et assurer une utilisation plus large des outils SCS, notamment le Registre sous régional des navires de pêche, le programme des observateurs et le VMS, * Appuyer le coordinateur à préparer et coordonner éventuellement les opérations régionales conjointes de surveillance des pêches pour lutter contre la pêche INN ; * Mutualiser les moyens de surveillance des pêches (VMS-AIS-Radio-Patrouilleurs) pour un bon suivi des activités des navires de pêche dans la région * Préparer et organiser des réunions virtuelles du PESCAO ; * Préparer et organiser les sessions de formations ; * Assurer le suivi du bon fonctionnement des processus du système d’information ;   Le/la Expert devra travailler en étroite collaboration avec les autres collègues recrutés dans le cadre du PESCAO et de la CSRP, sous l’autorité du Secrétaire Permanent et la supervision directe du Coordonnateur du projet.  **Qualifications requises :** | | |  | | | L’Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et du VMS sous régional doit avoir le profil suivant :   * Être titulaire d’un Diplôme de niveau Master II (BAC +5) en informatique, dans un ou plusieurs domaines d’intervention du projet (pêche, biologie marine, environnement, gestion des ressources naturelles ou équivalent) ou dans tout autre domaine de spécialisation pertinent ; * Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins sept (7) ans dans les domaines du SCS, de l’informatique et la gestion et le traitement des données SCS et de la pêche ; * Avoir une bonne connaissance des lois et règlements des Etats membres de la CSRP sur le rôle et l’embarquement d’observateurs nationaux ou/ et à compétences sous régionales ; * Avoir au minimum cinq (5) ans d’expérience professionnelle dans un poste similaire dans un projet, dans un programme ou dans une Organisation régionale de pêche ; * Justifier une bonne connaissance des procédures de la CSRP, de l’Union Européenne et/ou d’un partenaire technique et financier similaire ; * Avoir une bonne maitrise des systèmes VMS, AIS et d’autres systèmes de suivi des navires et savoir analyser et exploiter les informations issues de ces systèmes ; * Avoir au moins 5 ans d’expérience dans la gestion des données de pêche d’un centre de surveillance et de suivi des navires de pêche ; * Avoir une compétence avérée dans l’utilisation des outils informatique d’analyse des données (Power point, suites Microsoft SSIS, SSRS); * Justifier d’une expérience démontrée dans un domaine pertinent de la gestion et/ou de l'analyse de bases de données/d'archives ; * Avoir une bonne maitrise des SGBD tel que Postgresql, MS SQL, MySQL etc… * Avoir une bonne maitrise du langage python et Talend pour le traitement et la reprise des données ; * Justifier une bonne connaissance des Outils SIG (QGIS, ARCGIS etc…) * Être disponible pour effectuer des missions de terrain dans les pays couverts par le projet ; * Avoir une parfaite maîtrise du Français tant à l’écrit qu’à l’oral ; * Avoir une connaissance du domaine halieutique serait un plus   **Durée de la mission**  Le contrat de consultant de l’Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et du VMS sous régional sera d’une durée d’un (1) an, avec une possibilité de renouvellement pour une seconde période d’un (1) an dépendant des mécanismes pour un financement durable mis en place.  L’Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et du VMS sous régional sera sélectionné en accord avec les dispositions du Manuel des Procédures administratives, comptables et financières de la Commission Sous Régionale des Pêches.  Les candidats doivent fournir les documents suivants :   * Une lettre de motivation, * Un CV détaillé prouvant leur aptitude à effectuer la mission (état civil, qualifications, expérience professionnelle, etc..) ; * Une copie légalisée des diplômes et attestations de service fait.   Les dossiers de candidature doivent être envoyés par message électronique au plus tard le **20** **mai 2022** à l’adresse électronique suivante : [recrutcsrp.pescao2022@spcsrp.org](mailto:recrutcsrp.pescao2022@spcsrp.org) ou sous pli fermé portant la mention «Recrutement d’un Expert SCS, Coordonnateur du programme des observateurs à compétence sous régionale et Chargé du Registre des navires et, du VMS sous régional » à l’adresse du Secrétariat Permanent ci- après : CSRP, Allées Khalifa Ababacar Sy N° 5218 Sicap Liberté IV – Dakar.  Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués aux entretiens prévus au Siège abritant le Secrétariat Permanent et la personne retenue devra être disponible en **fin mai 2022**. | | |  | | |